Fortes chaleurs : des précautions à prendre concernant les produits de santé

Dans le cadre de l'alerte canicule mise en place dans neufs départements et de l'activation par la Ministre des Affaires sociales et de la Santé de la plateforme téléphonique d'information « Canicule » accessible au numéro suivant 0800 06 66 66, l'Ansm a mis à jour son dossier « Canicule et produits de santé ».

Plusieurs documents sont disponibles en téléchargement à l'attention des professionnels de santé et des patients :

- **Les médicaments :** notamment des mises au point sur le bon usage et la conservation des médicaments en cas de fortes chaleurs.
- **Les lecteurs de glycémie :** des recommandations pratiques sur la conservation et l'utilisation des bandelettes (ou électrodes), des solutions de contrôle et des lecteurs de glycémie pour les personnes diabétiques.
- **L'utilisation des produits solaires :** concernant les bébés et les jeunes enfants, l'Ansm recommande une exposition mesurée au soleil et l'utilisation d'un produit solaire adapté au type de peau et aux conditions d'ensoleillement.

Pour en savoir plus, téléchargez :

Les documents sur le site de l'ansm

Le gouvernement a mis en place un site dédié à la prévention des risques majeurs

Crédit photo : © Fotolia